

Barreto González, Andrés Bernardo (Colombie)

[original : espagnol]

Note verbale

La Mission permanente de la Colombie auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale à l'occasion de la présentation d'une candidature aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale, au nom du Groupe national de la Colombie devant la Cour permanente d'arbitrage, conformément à l'article 36-4-a-ii du Statut de Rome : « Selon la procédure de présentation de candidatures à la Cour internationale de Justice prévue dans le Statut de celle-ci ».

La candidature présentée par la Colombie en vertu de la liste B s'accompagne du CV et de l'Énoncé de qualification exigés par l'article 36 du Statut.

Le Gouvernement de la Colombie accorde une importance fondamentale à son engagement à l'égard de la Cour pénale internationale et considère que M. Barreto fera une contribution vitale aux travaux visés par le Statut de Rome.

La Colombie présente la candidature de M. Barreto en vertu de la liste B, dans la mesure où il satisfait à l'exigence des connaissances et compétences dans divers domaines du droit international, comme le droit international humanitaire et les règles des droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence d'une grande expérience dans des fonctions juridiques professionnelles en lien avec les travaux judiciaires de la Cour.

L'expérience et la qualification de ce candidat se fondent sur sa formation et expérience dans les secteurs public et privé, dans différents domaines du droit et des relations internationales.

M. Barreto est actuellement Surintendant de l'Industrie et du Commerce de la Colombie, responsable des aspects administratifs et juridictionnels d'enquêtes primordiales pour l'économie de la Colombie, dans les domaines de la lutte contre les cartels d'entreprise et la protection du consommateur, entre autres.

M. Barreto González est juriste diplômé de l'Université del Rosario et spécialiste en droit des entreprises et du commerce, en droit international et en droit public. Il a, entre autres, appuyé le Président Iván Duque Márquez dans sa plainte déposée devant la Cour pénale internationale contre Nicolás Maduro.

M. Barreto González a tour à tour été Directeur juridique et coordinateur des concepts juridiques du ministère des Relations extérieures, coordinateur des privilèges et immunités du ministère des Relations extérieures et avocat au Bureau du contentieux du ministère des Relations extérieures. Il a également été Directeur des Relations internationales de Bogota et ombudsman adjoint pour le district de la capitale. Dans le secteur privé, il a été avocat au sein de diverses entreprises et membre de cabinets d'avocats.

Aux fins de l'article 36-8 du Statut, M. Barreto représentera le système de droit civil pour le Groupe des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'agit d'un candidat de sexe masculin.
